

Signature d'un accord au finish à Kinshasa

La classe politique congolaise devant ses responsabilités

Les évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) sont parvenus à concilier les positions de la majorité et de l'opposition en République démocratique du Congo. Un accord au finish, sur le coup de 22h, le 31 décembre, pour un dialogue qui a souvent failli capoter et qui ne doit finalement d'aboutir qu'à la détermination du clergé catholique congolais.

Depuis trois semaines, majorité et opposition sont assises autour de la même table pour tenter d'atteindre un consensus qui doit permettre le partage du pouvoir et l'organisation de l'élection présidentielle dans un climat apaisé et démocratique. Les évêques congolais – qui avaient annoncé voici dix jours que tout était réglé à 95 % – espéraient la signature de l'accord pour le vendredi 30 décembre. Mais, dans la matinée de ce vendredi, de vives tensions refaisaient surface entre les deux camps.

Dernière ligne droite tendue

Trois points de discorde essentiels revenaient sur la table. A qui devait revenir le poste de Premier ministre et quel camp pourrait le désigner ? Le sort de sept opposants politiques emprisonnés ou en exil, et plus particulièrement celui de Moïse Katumbi et, enfin, la volonté de la majorité présidentielle d'introduire la référence à l'article 5 de la constitution dans l'accord à venir. Une manière pour la majorité de laisser la porte ouverte à un référendum d'initiative populaire. Impossible de parvenir à un accord vendredi soir. Après

une nouvelle nuit de tractation informelle, la signature définitive de l'accord était annoncée pour le samedi 31 décembre en fin de matinée. Dès l'arrivée des deux groupes de négociateurs (8 dans chaque camp, avec Monseigneur Ambongo pour la Cenco dans

le rôle d'arbitre), les évêques ont rapidement compris que la dernière journée de l'année ne serait pas un long fleuve tranquille. Côté majorité présidentielle, toujours cette volonté de pouvoir éventuellement recourir au référendum pendant la transition en faisant référence à l'article 5 de la constitution dans cet accord. Delly Sessanga et Christophe Lutundula, les deux juristes du camp de l'opposition, montent au créneau et refusent catégoriquement. En face, Alexis Thambwe (ministre de la Justice) et Lambert Mende (ministre de la Communication) n'en démordent pas. Monseigneur Ambongo a définitivement compris que le timing ne serait pas respecté et que l'accord n'était pas encore acquis, loin de là. Dans la salle où doit se tenir la signature, les ambassadeurs étrangers comprennent aussi que la journée sera longue. Ils commentent tous à quitter la salle.

Côté opposition, les négociateurs ne voulaient pas céder sur la levée des sanctions dans les "sept dossiers emblématiques" et en particulier celui de Moïse Katumbi, un des principaux opposants à Kabila. Pour le poste de Premier ministre, la tension était palpable entre les deux camps mais aussi au sein même de l'opposition. La majorité présidentielle avait concédé que ce poste devait revenir à un membre de l'oppo-

sition issu du Rassemblement. Mais elle prétendait que ce Rassemblement soumette une liste au président Kabila qui, lui, pourrait désigner l'heureux élu. Refus catégorique dans les rangs de l'opposition. *"Le président est illégitime. Ce dialogue permet de lui donner un peu de bois de rallonge. Il ne faut pas qu'il pousse trop loin"*, expliquait samedi midi à "La Libre" un membre de l'opposition. Au sein même de l'opposition, une lutte apparaissait – toujours d'actualité – entre les différentes formations qui la composent. L'UDPS (d'Etienne Tshisekedi qui devient président du Conseil national de Suivi de l'accord et du processus électoral) veut que son leader désigne ce candidat. Le ton monte entre les membres de l'opposition qui seront priés de trancher cette question par ailleurs.

Décrispation venue d'un coup de fil

Personne ne revient heureusement sur les autres acquis (pas de troisième mandat pour Joseph Kabila, élection fin 2017, chaque camp peut modifier sa composante au sein de la Ceni,...). mais l'échec est dans l'air en ce début d'après-midi. Référendum et Katumbi sont les deux éléments bloquants. L'opposition se montre intransigente sur le sort de son champion. Le dossier Katumbi (condamné à trois ans de prison dans une affaire de prétendue spoliation d'un immeuble et inculpé pour atteinte à la sûreté de l'Etat) doit être résolu avant toute signature. Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale, négocie en petit comité avec deux membres de l'opposition. Une

piste est avancée qui prévoit que le jugement soit cassé et que l'affaire soit représentée une fois que Moïse Katumbi aura pu rentrer au pays. Minaku part chez Kabila avec cette piste. Il ne reviendra pas. L'échec est de plus en plus évident mais personne ne veut l'endosser.

La majorité lâche du lest sur le référendum. Si l'échec doit être au bout de la négociation, il ne sert à rien de se battre sur ce point. Moïse Katumbi sort alors du bois et annonce qu'il ne veut pas que son cas bloque tout le processus et qu'il s'en remet à la Cenco. Coup de théâtre.

Comme dans une comédie de boulevard, la fin du dernier acte a réservé son lot de surprises. Un accord est sur la table. La majorité le signera sous réserve, jugeant qu'il n'est peut-être pas assez inclusif...

Hubert Leclercq

Comment partager le pouvoir entre ennemis ?

L'encre de l'accord, qui n'a pas été signée par les autorités morales des deux camps (Joseph Kabila et Etienne Tshisekedi, contrairement à ce que souhaitaient initialement les membres de la Cenco), n'est pas encore séchée que les interrogations se bousculent sur la gestion de cette "petite" année qui nous sépare des élections en RDC.

1. Qui sera le Premier ministre ?

L'UDPS d'Etienne Tshisekedi souhaite ce poste. Etienne Tshisekedi ayant décroché la présidence du Conseil national de Suivi de l'accord et du processus électoral, la primature ne semble pas pouvoir revenir à son fils Félix Tshisekedi. D'autres membres de l'UDPS se positionnent, comme Jean-Marc Kabund-a-Kabund, le jeune secrétaire général du parti, venu du Haut-Katanga, ou Valentin Mubake, un vieux de la vieille qui se verrait bien récompensé pour ses années de labeur. Félix Tshisekedi, lui, pourrait se concentrer sur le parti, histoire de se préparer pour la présidentielle. Deux autres grandes plateformes du Rassemblement pourraient prétendre à ce poste : la Dynamique de l'opposition et le G7. Martin Fayulu et Olivier Kamitatu pourraient être les mieux placés.

2. Quels ministères pour quels camps ?

Majorité et opposition vont devoir s'entendre pour partager les portefeuilles ministériels. "On a épinglé 10 ministères régaliens. Ce sera du 50-50", explique un membre de l'opposition. Justice, Défense, Intérieur, Affaires étrangères, Finances... les arbitrages s'annoncent féroces.

3. La collaboration avec le pouvoir législatif.

Le futur Premier ministre de l'opposition devra composer avec une chambre

des représentants acquise à la majorité présidentielle. Au Sénat, il faudra composer avec l'hostilité du président des lieux. Selon la constitution, Léon Kengo Wa Dondo, son président, doit succéder à Joseph Kabila dans le scénario où ce dernier serait empêché. Vu le contexte de non-respect de la constitution pour l'organisation de la présidentielle, Kengo a caressé le rêve de monter sur le trône de la RDC. L'accord de la saint Sylvestre l'en privera. Pas de quoi lui donner envie de collaborer pleinement avec ce nouveau Premier ministre.

H. Le.

3 Questions à

MOÏSE KATUMBI

Ancien gouverneur du Katanga. Un des principaux adversaires politiques du président Kabila. Condamné à trois ans de prison dans un dossier de spoliation d'un immeuble.

1 Pourquoi être intervenu personnellement en fin de négociation pour que votre dossier ne bloque pas le dialogue ?

Je ne voulais pas que mon cas personnel puisse bloquer ce dialogue qui concerne la paix dans tout le pays. Je veux tout essayer pour que la paix et la stabilité règnent en RDC et qu'on puisse aller vers des élections vraiment démocratiques et apaisées. Je ne veux pas qu'il y ait de nouveaux morts au pays à cause du 3^e mandat de Kabila. Il y a déjà beaucoup trop de victimes. Des dizaines de Congolais sont morts pour la défense de leurs droits, pour le respect de la Constitution. Ce sont des martyrs. Il faut leur rendre hommage mais il y en a eu assez, de trop même. Il faut que cela cesse absolument.

2 Votre dossier a été mis entre les mains des évêques de la Cenco...

Exact. Je demande à ce que mon dossier soit examiné de manière impartiale. Ce sont donc désormais les évêques qui vont entendre toutes les parties de ce dossier : l'ancien propriétaire, mon grand frère qui est l'actuel propriétaire et les autres intervenants. Ensuite, ils en tireront les conclusions. Je leur fais confiance. Ils sont parvenus à mener à bien un dialogue national terriblement difficile, je pense qu'ils pourront établir la vérité dans mon dossier.

3 Vous espérez donc pouvoir rentrer rapidement au Congo et vous êtes toujours candidat à la présidence ?

Le plus rapidement possible. Cela fait trop longtemps que je suis en dehors de mon pays. Dès que ce dossier sera réglé, je rentre au pays pour la présidentielle de la fin de l'année. Le peuple veut l'alternance politique. Je suis candidat à la présidence et je sais que je ne serai pas le seul. Le vrai jeu démocratique va enfin pouvoir commencer.